



Rapport du Président à l'Assemblée des délégués de la CVA du 27 mars 2024

Mesdames et Messieurs les invités, Mesdames et Messieurs les délégués,

Une fois n'est pas coutume, mais je ne vais pas revenir sur l'année agricole 2023, notre directeur Pierre-Yves le fera dans son rapport d'activité. Je ne vais pas non plus vous parler de l'initiative Biodiversité puisque nous avons la chance d'accueillir parmi nous aujourd'hui Michel Darbellay de l'Union Suisse des Paysans qui nous fera une présentation des enjeux de cette initiative dans les divers.

Ce sera juste avant notre table ronde, qui réunira d'un côté trois jeunes agriculteurs du groupement Action Agricole Valais et de l'autre M. Franck Truchot, président de Trade Valais, qui est l'association des grandes entreprises du commerce de détail valaisan. Celle-ci sera animée par Fabrice Germanier, rédacteur en chef de Rhône FM. D'ores et déjà un grand merci à vous cinq d'avoir accepté notre invitation.

Ce qui m'amène à vous parler de l'actualité quelque peu brûlante de ce début d'année, en effet comme vous en avez certainement tous entendu parler, en ce début février 2024 un mouvement voit le jour sous le nom de révolte agricole suisse à l'impulsion d'un jeune agriculteur vaudois en la personne d'Arnaud Rochat.

Cette initiative a rapidement fait boule de neige pour se répandre dans toutes les campagnes de Suisse romande et outre Sarine. Je ne vais pas vous refaire toute l'historique du mouvement des panneaux retournés aux bottes en caoutchouc suspendues.

Dans la foulée nous avons été contactés par un groupe de jeunes agricultrices et agriculteurs valaisans qui sous l'impulsion de Charlene Tamarcaz ont rapidement constitué un comité qui a pris pour nom Action Agricole Valais. Ils ont organisé à l'instar d'autres cantons romands un grand rassemblement pour faire connaître leurs revendications par rapport aux dérapages récurrents de la politique agricole suisse notamment celle conduite par l'OFAG.

En quelques jours, ces jeunes ont mis sur pied cette manifestation paysanne au CERM de Martigny, avec l'aide la CVA et le soutien des interprofessions que je profite ici de remercier.

Ce 21 février ce ne sont pas moins de 400 personnes qui se sont déplacées pour écouter les revendications de nos jeunes, issus de tous les secteurs de l'agriculture valaisanne, et pour signer une résolution à l'attention du Conseil fédéral et de M. Christian Hofer, directeur de l'OFAG.

C'est avec beaucoup d'aplomb que Charlene Tamarcaz, Mélanie Besse, Joël Bessard, Jordane Carron, Nicolas Gabioud, Clément Gay, Vincent Roten, Sébastien Sauthier et Julien Tamarcaz nous ont présenté les différents points de leur résolution.

Dans une salle quasiment comble, les débats se sont déroulés dans la politesse et la courtoisie, chose que nous avons vivement souhaitée. Même si l'on a senti un ras le bol certain chez plusieurs intervenants, tout s'est extrêmement bien déroulé.

Dans la foulée 16 jeunes issus de tous les cantons romands et du Jura bernois ont pu, en collaboration avec l'Union Suisse des Paysans par Francis Egger, remettre leurs revendications à M. Hofer le 11 mars dernier au Palais fédéral. L'après-midi ils ont eu l'occasion de transmettre leurs préoccupations également aux parlementaires agricoles romands. Une réponse est attendue dans ces prochaines semaines avec l'espérance d'avoir pas seulement été écoutés mais bien entendus.

En complément à cette démarche, une résolution qui va dans le même sens a également été déposée au Grand-Conseil valaisan en session de mars par notre collègue du comité M. Vincent Roten et quelques cosignataires interpartis. Celle-ci a été acceptée à l'unanimité moins une abstention par le parlement et sera transmise au Conseil fédéral.

La suite du mouvement dépendra bien sûr des réponses données et d'autres actions pourront être envisagées au cas où les réponses apportées ne seraient pas satisfaisantes.

On a déjà pu constater que quelques points évoqués ont eu un écho jusqu'à Berne. Je pense notamment à la motion Grin/Nicolet qui exige la suppression des 3,5% de surfaces de biodiversité dans les terres ouvertes qui a été acceptée par le Conseil national et qui sera traitée prochainement au Conseil des Etats. Là je compte sur toi Marianne et ton collègue Beat Rieder pour faire le lobby nécessaire auprès de vos collègues de la Chambre haute. Je connais ton soutien indéfectible pour l'agriculture et je suis persuadé que tu auras les arguments pour les convaincre. Merci d'avance.

Autre point de satisfaction : le rétropédalage de l'OFAG sur l'introduction du programme Digiflux, véritable usine à gaz administrative pour les paysans et paysannes suisses, sous la pression mise par les jeunes notamment et relayée par l'Union suisse des paysans.

Nous avons un atout supplémentaire avec le parlement sorti des urnes en automne dernier dans lequel l'agriculture est encore davantage représentée que lors de la législature précédente. Le Parlement fédéral est attentif aux attentes de l'agriculture. La profession doit s'impliquer encore plus dans le débat politique. Je pense notamment au crédit cadre agricole 2026-2029 de la Confédération qui doit absolument être augmenté.

Voilà en quelques mots le point de la situation à ce jour, comme on dit affaire à suivre.

Ce qui m'amène au deuxième point que je voudrais évoquer.

Nous devons réexaminer le mode de fonctionnement de nos organisations au niveau cantonal et national, notamment dans la fixation des prix et la répartition des marges puisque c'est aussi une des revendications de cette révolte paysanne. Nous reviendrons assurément sur ce sujet lors de la table ronde de tout à l'heure.

Améliorons la cohésion entre les différents intervenants principalement lors de la fixation des prix, osons demander une fois pour toute des prix impératifs plutôt que de fixer année après année des prix indicatifs qui ne sont jamais tenus. L'idée fait son chemin, mais il y a encore beaucoup à faire pour une acceptation à tous les échelons de la profession de la production à la grande distribution en passant par les commerces et les transformateurs.

Il est d'impératif d'avoir dans les différentes commissions de fixation des prix des personnes, sans fil à la patte, étant capables de négocier dans l'intérêt principal de l'organisation qu'ils représentent.

Un exemple concret : lorsqu'un représentant de la production est également membre du conseil d'administration d'un transformateur, il n'a plus l'indépendance suffisante pour pouvoir défendre sa famille au sein d'une commission.

Voilà quelques pistes à explorer, on peut toujours s'améliorer et trouver des solutions dans la concertation.

Mesdames et Messieurs, je suis au terme de mon allocution, je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne suite d'assemblée.

Willy Giroud, Président